

Les étrangers (ressortissants de pays tiers) dont l'autorisation de séjour sur le territoire de la République tchèque a expiré après le 12 mars 2020 doivent quitter le territoire de la République tchèque au plus tard le 16 juillet 2020. Pour cette période, les autorités continueront à ne délivrer aux étrangers aucun ordre de sortie.

Pour faciliter le transit par les autres États membres de l'Union européenne, la **Police de la République tchèque** appose un **cachet spécial** sur le document de voyage. Le cachet certifie la tolérance du séjour de l'étranger par la République tchèque afin d'informer les autres pays membre de l'Union européenne en cas de transit par leur territoire. Cependant, le cachet ne signifie pas que ces Etats vous permettent d'entrer automatiquement sur leur territoire.

Par conséquent, si vous quittez le territoire de la République tchèque, il est recommandé de se rendre, avant votre départ, au département des affaires résidentielles le plus proche de la Police des étrangers dans ses heures de bureau pour l'apposition de ce cachet.

Attention – le cachet n'est utilisé que pour sortir du pays. **Après l'apposition du cachet, vous devez quitter le territoire de la République tchèque dans les 24 heures**, sinon vous courez le risque accru d'être pénalisé par les autres Etats membres de l'Union européenne par lesquels vous transiterez.

Les étrangers (ressortissants de pays tiers) ayant

- visa de courte durée à des fins d'emploi
- visa de courte durée à des fins saisonnières
- visa pour un séjour de plus de 90 jours ou
- visa de travail extraordinaire

dont l'autorisation de séjour sur le territoire de la République tchèque a expiré après le 12 mars 2020 et leur employeur a conclu la prolongation de leur contrat de travail ou le nouveau contrat de travail, auront le délai de sortie du pays jusqu'au **16 septembre 2020**; en même temps la validité de leur permis de travail sera prolongée (**voir les détails ici** – *lien à la résolution du gouvernement 685/20 Adoption des mesures en relation avec la situation épidémiologique dans le monde entier*).